



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Vasselin, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique ordinaire, sous la Présidence de M. Jean-Yves ROUX, Maire.

Date de convocation : 16 juin 2025

Marcel CONSTANTIN est nommé Secrétaire de séance permanent en application de l'article « L.2121-15 » du Code Général des Collectivités Territoriales et procède à l'appel nominal des élus.

Étaient présents : Jean-Yves ROUX, Gérard REGEAMORTEL, Marcel CONSTANTIN, Jean-Philippe GUILLAUD, Andrée GUILLAUD, Béatrice FEUILLOIS, Sébastien PEROUSE

Étaient absents : Candice GRECO, Christian BARBERET

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Ordre du jour Conseil municipal du 24 juin 2025

1. Délibération – Cession barnums communes de - 2000 habitants
2. Délibération – Devis réparation sanitaires - Terrain multisports
3. Délibérations – PLU Révision allégée
4. Délibération – Devis marquage au sol - Terrain multisports
5. Délibération – Plan Particulier de Mise en Sûreté - Ecole Rose Valland
6. Délibération – Adhésion services communs CCBD
7. Délibération – Subvention Association ISA
8. Délibération - Adhésion Comité de Territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné
9. Délibération – Demande fonds de concours CCBD
1. Informations et questions diverses
 - Création d'une boîte à livres

1. Approbation du procès-verbal du 22 avril 2025

- ❖ M. le Maire rappelle que le procès-verbal du 22 avril 2025 a été adressé à tous les Membres du Conseil Municipal.
- ❖ Aucune observation n'ayant été formulée, M. le Maire soumet alors le procès-verbal mentionné ci-dessus à l'approbation de l'Assemblée, qui l'adopte à l'unanimité.

2. Délibération – Région Auvergne-Rhône-Alpes cession à titre gratuit de barnums 3X3 mètres

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la région Auvergne-Rhône-Alpes a ajouté un nouveau dispositif pour les communes de moins de 2 000 habitants.

La région Auvergne-Rhône-Alpes propose la cession à titre gratuit de barnums 3X3 mètres destinés à une utilisation par les associations locales pour leurs manifestations et événements.

La commune de Vasselin a saisi rapidement cette opportunité et la demande a été envoyée le 29 avril dernier.

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité, la volonté de la commune de Vasselin de se saisir de cette opportunité. M. le Maire est autorisé à effectuer les démarches nécessaires.

3. PLU Révision allégée

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil la procédure de révision allégée du PLU. Une réunion de présentation du projet a eu lieu en mairie de Vasselin le 18 juin 2025 avec les personnes publiques associées qui avaient répondu à notre invitation (8 retours sur 26). Aucune objection majeure n'a été exprimée.

4. Délibération – Devis Eric FEUILLOIS Services

Monsieur le Maire présente un devis de Eric FEUILLOIS Services pour la réparation des sanitaires près des étangs.

- ❖ **Devis 579,00 € HT soit 694,80 € TTC**

Béatrice FEUILLOIS quitte la séance, et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité (6 voix) le devis présenté et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

5. Délibération – Devis Entreprise HELIOS

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise HELIOS relatif au marquage au sol du terrain multisports.

- ❖ **Devis 950,00 € HT soit 1 140,00 € TTC**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis présenté et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

6. Délibération – Plan Particulier de Mise en Sécurité - Ecole Rose Valland

Dans le cadre de la réécriture des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) des établissements scolaires, il est désormais nécessaire que ce document révisé soit présenté et validé en séance du Conseil Municipal.

M. le Maire présente le plan particulier de mise en sécurité de l'école Rose Valland de Vasselin.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le plan particulier de mise en sécurité de l'école Rose Valland

de Vasselín présenté et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

7. Délibération – Schéma de mutualisation 2025-2029 : Adhésion aux services communs de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et autorisation de signature de l'annexe à la convention cadre de partenariat correspondante entre la communauté de communes et la commune de VASSELIN

M. le Maire explique au Conseil Municipal,

- Vu** l'article L.5211-4-2 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu** la délibération 174-2020 du 22 octobre 2020 de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné approuvant la convention cadre à adopter avec les communes du territoire des Balcons du Dauphiné ;
- Vu** la délibération n°190-2024 de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné adoptant le schéma de mutualisation des services 2025-2029 entre la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné et les communes membres ;
- Vu** la délibération n°011-2025 du 20 février 2025, de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, relative à la création des services communs et adoption de l'annexe à la convention cadre de partenariat entre la communauté de communes et les communes membres ;
- Vu** l'avis favorable à l'unanimité des deux collèges du comité social territorial qui prennent acte concernant l'adhésion de la commune aux services communs :
- Annexe2_adhésion_service_commun_DSI (complète pour la mairie et ponctuelle pour l'école Rose Valland)
 - Annexe3_adhésion_service_commun_Formation
 - Annexe7_adhésion_service_commun_commande_publique
 - Annexe9_adhésion_service_commun_expertise_juridique
 - Annexe10_adhésion_service_commun_Lutte_contre_les_espèces_invasives
 - Annexe11_adhésion_service_commun_observation_territoriale_information_geographique_v4
- en date du 03 juin 2025 ;
- Vu** les annexes aux conventions cadre de partenariat entre la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné et les communes membres, relatives aux effets des adhésions aux services communs créés par la communauté de communes ;
- Vu** le rapport annexé à la présente délibération ;

Considérant l'utilité pour la commune de VASSELIN d'adhérer aux services communs, dont la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné sera gestionnaire ;

**après délibération,
le Conseil Municipal :**

ADHERE aux services communs suivants :

- DEL011-2025_Annexe2_adhésion_service_commun_DSI (complète pour la mairie et ponctuelle pour l'école Rose Valland)
- DEL011-2025_Annexe3_adhésion_service_commun_Formation

- DEL011-2025_Annexe7_adhésion_service_commun_commande_publique
- DEL011-2025_Annexe9_adhésion_service_commun_expertise_juridique
- DEL011-2025_Annexe10_adhésion_service_commun_Lutte_contre_les_espèces_invasives
- DEL011-2025_Annexe11_adhésion_service_commun_observation_territoriale_information_geographique_v4

APPROUVE les termes des annexes à la convention cadre entre la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné et la commune de VASSELIN, relatives aux effets des adhésions à ces services communs.

AUTORISE Monsieur le Maire à les signer, ainsi que tout document en exécution de la présente délibération.

8. Délibération – Subventions Association ISA

L'association Issue de secours vers les autres (ISA) s'occupe depuis vingt ans de personnes en situation de handicap afin de rompre l'isolement et de proposer une socialisation. Pour ce faire l'association est en recherche d'aide auprès des communes. Il est rappelé qu'ISA fait régulièrement l'objet d'une publication dans notre bulletin municipal.

Après discussion, une subvention de 300 € pour l'année 2025 est soumise au vote du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 300 € pour l'année 2025.

9. Délibération – Adhésion Comité de Territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Report de la décision.

10. Délibération – Demande d'un fonds de concours – Rénovation ancienne école

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L5215-26 ou L5216-5 VI ;
- Vu** la délibération du conseil communautaire n°038-2024, en date du 15 février 2024, approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours pour ses communes membres ;
- Vu** le pacte financier et fiscal de solidarité (et notamment l'action A2 fonds de concours) de la communauté de communes Balcons du Dauphiné voté le 12 juillet 2023 ;

Considérant que la commune de Vasselin souhaite rénover son ancienne école et que dans ce cadre, elle envisage de demander un fonds de concours pour ce projet à la communauté de communes Balcons du Dauphiné ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé est conforme au règlement d'attribution des fonds de concours susvisé ;

Où l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Vasselin :

Décide, de demander un fonds de concours à la communauté de communes des Balcons du

Dauphiné en vue de participer au financement du projet, à hauteur de 50% du reste à charge, soit 9 436 € ;

Précise, que le montant estimatif du projet, s'élève à 25 594 € HT ;

Autorise, le Maire à signer tout acte afférent à cette demande.

11. Informations et questions diverses

Boîte à livres

Béatrice FEUILLOIS fait état d'un projet porté par l'Animation Vasselinoise dont elle est la Présidente, relatif à l'installation d'une boîte à livres dans la commune. Un accord de principe est donné par l'ensemble du conseil municipal. La question de l'emplacement reste à déterminer.

Ce projet sera entièrement géré par l'Association Animation Vasselinoise.

Transport à la demande (TAD)

Ce dispositif qui s'inscrit dans le projet de la mobilité, un des cinq axes du projet de territoire de la CCBD en est à la quatrième phase (sur cinq) de restitution. La commune de Vasselin a à charge de définir jusqu'à cinq emplacements pour l'arrêt du véhicule de transport. L'objet et les modalités de ce service seront évoqués ultérieurement.

Projet de restauration des étangs

A la demande de monsieur le Maire, Marcel CONSTANTIN relate l'état d'avancement de ce projet. De nombreuses démarches ont été faites ces derniers mois en matière de recherches de financements. Une réunion le 11 juillet prochain est planifiée pour présenter les modalités de cette restauration à la société de pêche.

Point sur les projets de la CCBD en matière de santé

Jean Philippe GUILLAUD évoque les chantiers en cours au sein de CCBD dans le domaine de la santé ; rôle de la CPTS (Communauté professionnelle du territoire de santé) :

- Recherche de professionnels notamment médecins
- Création d'un conseil local de santé
- Service TAD

Marcel CONSTANTIN ajoute que des élus de Vasselin sont impliqués dans les comités de travail qui travaillent sur ces réalisations et rappelle que le bulletin municipal se fait très largement l'écho de toutes ces questions.

Fin de la séance à 20h10.